

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du VENDREDI 12 AVRIL 2019 à 20 h 30

Le 29 mars 2019 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 08/04/2019, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal BOEUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; PLON Patrick ; NORMAND Isabelle ; LOISEAU Laurent ; PRÉVOST Christiane ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; TIREAU David ; BÉCHIEAU Mary-Paule

Absents : MM NICOLAS Marie-Noëlle (proc. à L LOISEAU) ; GENTIL Christian (proc. à P PLON) ; LACHETEAU Nathalie (proc. à Pierrette PIERRON) ; JANOT Jean- Marie (proc. à T GASSELING) ; VANDELLE Élisabeth (proc. à I NORMAND)

Secrétaire : GASSELING Théo

Présents : 10 Représentés : 5 Absents : 0 Votants : 15

M Théo GASSELING a été nommé secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 29 mars 2019 : 15 voix POUR

1/ Approbation des comptes de gestion 2018 tenus par la Trésorerie : Le Conseil Municipal, par 15 voix POUR,

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par le receveur ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- statuant sur l'exécution des budgets annexes de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

APPROUVE le compte de gestion pour l'exercice 2018 pour l'ensemble des budgets

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2/ Approbation des comptes administratifs 2018

BUDGET COMMUNE Vu le code général des collectivités territoriales,

Après avoir adopté le compte de gestion, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget COMMUNE pour l'exercice 2018 qui s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	784 456.17	243 172.35
RECETTES	920 930.86	145 693.42
Résultat de l'exercice	+ 136 474.69	- 97 478.93

Madame PIERRON Pierrette, premier adjoint, est désignée pour présider les débats et mettre au vote la délibération d'approbation.

Le Maire ayant quitté la salle au préalable du vote, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget COMMUNE pour l'année 2018.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Après avoir adopté le compte de gestion, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget « **assainissement** » pour l'exercice 2018 qui s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	40 572.92	16 057.09
RECETTES	45 703.77	17 087.13
Résultat de l'exercice	+ 5 130.85	+ 1 030.04

Le Maire ayant quitté la salle au préalable du vote, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget ASSAINISSEMENT 2018.

BUDGET LOTISSEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	239 269.29	479 798.96
RECETTES	238 812.81	461 828.91
Résultat de l'exercice	- 456.48	- 17 970.05

Le Maire ayant quitté la salle au préalable du vote, le Conseil Municipal approuve, par 14 voix POUR, le compte administratif du budget LOTISSEMENT 2018.

3/ Affectation des résultats 2018

• **BUDGET COMMUNE** (15 voix POUR). Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le Conseil Municipal, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A/ RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 136 474.69
B/ RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+ 846 378.37
C/ RESULTAT A AFFECTER (A + B)	982 853.06
D/ SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 D 001 Besoin de financement R 001 Excédent de financement	- 87 975.78 -----
E/ SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 Besoin de financement Excédent de financement	- 270 000.00 -----
F/ BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	357 975.78
<i>DECISION D'AFFECTATION du résultat C</i>	982 853.06
1/ AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement <i>Au minimum = couverture du besoin de financement F</i>	- 357 975.78
2/ REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002	+ 624 877.28

- **BUDGET ASSAINISSEMENT** (15 voix POUR)

A/ RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 5 130.85
B/ RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+ 10 471.09
C/ RESULTAT A AFFECTER (A + B)	+ 15 601.94
D/ SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 D 001 Besoin de financement R 001 Excédent de financement	----- 27 287.29
F/ BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	-----
2/ REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002	15 601.94

4/ Vote des taux des 3 taxes communales

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2019.

Vu le budget principal 2019 équilibré en section de fonctionnement avec un produit fiscal attendu de 364 350 €, il propose de maintenir les taux communaux identiques à ceux votés en 2018.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les mêmes taux qu'en 2018, soit :

- **taxe d'habitation** : **16.92 %**
- **taxe foncier bâti** : **19.39 %**
- **taxe foncier non bâti** : **53.01 %**

5/ Vote des budgets primitifs

• BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente les propositions pour l'exercice 2019 et demande de se prononcer sur le budget primitif qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 452 176	1 452 176
INVESTISSEMENT	1 549 926	1 549 926

Le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, approuve le budget présenté :

- au niveau du chapitre pour la section fonctionnement
- au niveau du chapitre et des opérations pour l'investissement.

• BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	62 601	62 601
INVESTISSEMENT	187 700	187 700

Le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, approuve le budget présenté.

• BUDGET LOTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	408 363	408 363
INVESTISSEMENT	321 096	321 096

Le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, approuve le budget présenté.

6/ DEVIS

- RIC feux d'artifice pour le 14 juillet 2019 : 3 500 € TTC = 15 voix POUR
- ATS devis caméras : 529 € HT (au lieu de 824 €) = 15 POUR
- Subvention pour l'UNSS du collège : Championnat de France de Ultimate Frisbee du 15 au 17 mai 2019 à la Baule : 400 € = 15 voix POUR

Questions diverses

- Suite aux malfaçons de l'entreprise Projédis à la Poste, une nouvelle commission d'accessibilité va se réunir.
- Projet Soliha/Lavaud : estimation des immeubles à faire faire par la Commission du Service des Domaines.
- Dossier « maison Delalande », Mme Guérif cède la place à Mme Sabelle.
- Dossier « parc photovoltaïque » : étude de nuisances par SOL'AIR en cours.
- Relance concernant les bâtiments en ruine sur la commune : La Ferté et Fondoume.
- Rafrâichissement offert par la commune le 12 mai prochain lors de la randonnée de l'Association des Tracteurs Rétros du Nord Charente, vers 17H30, à la salle d'exposition du moulin des Pierres Blanches.

Séance levée à 00H00.